

Paris, le 29 avril 2021.

Mme Saphia Guereschi
Secrétaire générale du SNICS-FSU

A
Monsieur le Premier Ministre
57 Rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur au nom du SNICS-FSU, organisation syndicale majoritaire à 58 % chez les infirmier.es de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, de vous alerter sur l'accroissement des injustices salariales pour les infirmier.es de l'Education nationale, jusqu'à présent oublié.es de toutes les mesures de revalorisation indiciaire, ainsi que sur l'indigence des revalorisations indemnitaires proposées au Grenelle de l'éducation.

Si le SNICS-FSU prend note d'une rémunération moins injuste des agent.es de la Fonction publique hospitalière dès octobre 2021, il attend, pour les infirmier.es de l'Education nationale, des revalorisations à minima à la hauteur des spécialités infirmières.

Depuis trop longtemps, le SNICS-FSU dénonce des retards de carrière importants entre les deux Fonctions publiques (jusqu'à 11 années de retard), des salaires qui placent les infirmier.es de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur bien en deçà des salaires moyens de la catégorie A et un régime indemnitaire au niveau de la catégorie B, voire C.

Ce ne sont pas les propositions du Grenelle de l'éducation, tout aussi faibles qu'injustes, qui changeront cet état de fait. A l'heure du gel du point d'indice, 10 euros de revalorisation mensuelle du régime indemnitaire (IFSE) frise le ridicule, nous ne pouvons accepter ces propositions indignes.

Le malaise est d'autant plus profond que les justes revalorisations engagées pour les assistant.es de service social entraînent un écart de salaire incompréhensible entre ces deux corps.

Si des augmentations sont annoncées pour la Fonction publique d'Etat en 2022 après négociation, le SNICS-FSU dénonce un retard inacceptable, source d'accroissement des inégalités.

Par ailleurs, nous vous alertons sur le respect des engagements de 2012 du Conseil commun de la Fonction publique concernant l'homothétie de carrière avec la Fonction publique

hospitalière. Malgré nos relances et à un an du processus, la Direction générale des ressources humaines « n'en a plus mémoire ». Des travaux doivent être ouverts au plus vite.

L'engagement des infirmier.es de l'Education nationale, leur exercice spécifique en pleine responsabilité, leur lutte quotidienne contre les inégalités, leur sens du service public et du service rendu aux élèves et étudiant.es méritent d'être reconnus sans plus attendre à leur juste valeur. Elles et ils n'ont effectivement pas démerité depuis le début de cette crise sanitaire, loin s'en faut.

A l'instar du ministre de la Santé, le ministre de l'Education nationale -qui emploie près de 80% des infirmières de la Fonction publique d'Etat- doit enfin reconnaître leur valeur et leur utilité sociale. Cela marque une nouvelle *étape essentielle pour donner des perspectives d'évolutions de carrière ambitieuses aux infirmiers et c'est garantir que demain, les Français bénéficient de soins de qualité, prodigués par des personnels engagés et pleinement reconnus.*

Afin de d'envisager des revalorisations significatives et la transposition des mesures du Ségur de la santé pour notre profession, je sollicite donc une audience et vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Saphia GUERESCHI

